

# FICHE INDICATEUR

## 46 - Commune disposant d'un schéma directeur de gestion des eaux pluviales

FAMILLE : C - Urbanisme et aménagements pour la prévention des inondations

### Définition

Communes disposant d'un schéma directeur de gestion des eaux pluviales en vigueur (ou schéma directeur d'assainissement pluvial).

### Sources et fournisseur de données

Fournisseur des données : Syndicats

Source des données : Syndicats, EPCI, Communes (2020)

## Méthodologie de production

Création d'une table de synthèse à partir des données sources transmises par les syndicats, puis intégration dans la base de données et la cartographie dynamique.

**Recommandation et limites d'utilisation:**

Le renseignement de la donnée n'est pas exhaustif.

Sur le territoire Tech-Albères uniquement, par manque de connaissance, la distinction entre schéma directeur et zonage d'assainissement pluvial n'a pas pu être réalisée. Les communes concernées disposent donc soit d'un schéma directeur de gestion des eaux pluviales soit uniquement d'un zonage d'assainissement pluvial.

## Méthode de visualisation

Cartographie dynamique

## Fréquence de mise à jour

Tous les 2 ans

## Emprise géographique pour laquelle la donnée est renseignée

Bassins versants + TRI Perpignan - St-Cyprien

Lien vers le catalogue : [www.otri.fr/catalogue-donnees/](http://www.otri.fr/catalogue-donnees/)